



GRAND CONSEIL

## **Postulat - 26\_POS\_40 - Martine Gerber et consorts au nom Le groupe des Vert.e.s - Remonter à la source— Pour une agriculture vaudoise sobre en eau et adaptée au climat de demain**

Texte déposé :

### **L'eau est un bien commun**

L'eau est une ressource indispensable à la vie, à l'agriculture, à l'économie et aux écosystèmes. Son utilisation est encadrée par la législation cantonale et fédérale et, notamment pour les prélèvements dans les eaux publiques, soumise à autorisation. La protection des débits nécessaires au maintien des cours d'eau et de leurs écosystèmes, les marais et les nappes phréatiques doit être garantie.

L'agriculture a besoin d'eau pour produire et nourrir. Mais sans eau disponible durablement, il n'est pas possible de produire durablement.

Les canicules, sécheresses et intempéries ne sont plus des événements exceptionnels : elles redessinent déjà les conditions de production agricole. Les mesures d'urgence et les infrastructures permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau peuvent être nécessaires. Mais elles ne sauraient constituer à elles seules une politique d'adaptation.

Ne nous trompons pas de cible. La sécheresse de cette année laisse le monde paysan accablé devant la réalité : Nous devons combattre les causes du dérèglement climatique à la source et notamment adapter notre agriculture, de sorte qu'elle évite à l'avenir d'être une des causes de ses propres difficultés.

Le Canton dispose déjà de nombreux instruments. Le volet agricole du Plan climat est en œuvre depuis 2023 et, en 2025, plus de 1'500 exploitations, soit environ la moitié des fermes vaudoises, avaient participé à au moins une de ses mesures. Le Canton soutient notamment les cultures résistantes à la sécheresse et l'amélioration de la qualité des sols.

Agroscope travaille parallèlement sur l'utilisation efficiente de l'eau, les alternatives à l'irrigation, les cultures tolérantes à la sécheresse, la capacité de rétention des sols et les systèmes de production adaptés au changement climatique.

Dans le canton, le projet OPTAIN, notamment dans le bassin de la Petite Glâne, étudie des mesures permettant de retenir davantage l'eau dans les sols et les bassins versants. La nouvelle station d'essais consacrée aux sols agricoles à Grange-Verney, mise en place par le Canton, Agroscope et Prométerre, doit également permettre de développer des solutions concrètes d'adaptation.

Plusieurs pièces du puzzle existent donc déjà, toutefois, une représentation globale et des objectifs mesurables manquent. **Parmi les programmes existants, quels sont ceux dont l'objectif est de réduire effectivement la dépendance de l'agriculture vaudoise à l'eau, de combien, à quel coût et avec quel objectif à l'horizon 2035 ?**

Sans exclure l'amélioration des systèmes d'irrigation ni écarter la question des rendements, le postulat cible la question de l'évolution progressive des systèmes de production afin qu'ils soient compatibles avec les ressources hydriques réellement disponibles.

Afin d'éviter de déplacer le problème (sans le résoudre) du partage équitable de cette ressource, il serait intéressant de prioriser le soutien aux projets agricoles dont le but est la réduction des besoins en eau par la rétention de l'eau dans les sols, l'amélioration de l'efficacité de l'irrigation lorsque celle-ci est nécessaire, l'adaptation des cultures, des systèmes fourragers et des modes d'élevage.

Le Canton passerait d'une politique visant principalement à sécuriser l'accès à l'eau à une politique visant à réduire structurellement la quantité d'eau nécessaire à l'agriculture.

**Dans ce contexte, je remercie le Conseil d'État de:**

1. Établir un état des lieux cantonal des demandes en eau de l'agriculture, par bassin versant et par type de production, et fixer un objectif chiffré de réduction de la dépendance à l'eau à l'horizon 2035. Il s'agira également de déployer une stratégie avec une priorisation des usages en commençant par la réduction des besoins, la capacité des sols à absorber l'eau, adapter les cultures et en dernier ressort, créer de nouveaux stockages locaux lorsque les autres mesures ne portent pas leur fruit.
2. Mesurer les économies d'eau effectivement réalisées grâce aux mesures déjà soutenues par le Plan climat : cultures résistantes à la sécheresse, amélioration des sols, pratiques culturales, etc.
3. Évaluer et renforcer les alternatives à l'augmentation des prélèvements, notamment l'adaptation des cultures et variétés, les systèmes fourragers résistants à la sécheresse, l'agroforesterie, l'amélioration des sols et la rétention naturelle de l'eau.
4. Tirer les enseignements des projets existants, notamment OPTAIN dans la Petite Glâne et les travaux d'Agroscope, et développer des projets pilotes dans les différentes régions agricoles du canton.
5. Faire des domaines agricoles de l'État et de la station d'essais de Grange-Verney des lieux de référence pour tester et mesurer les pratiques permettant de produire avec moins d'eau.
6. Intégrer la sobriété hydrique dans l'évaluation de tout nouveau projet d'irrigation, de stockage ou de réseau, en comparant systématiquement l'eau mobilisée, les économies réalisables par des changements de pratiques, les coûts publics et les impacts environnementaux.
7. Présenter périodiquement au Grand Conseil un tableau de bord de la sobriété hydrique agricole, comprenant notamment les volumes d'eau économisés, les surfaces ayant changé de pratiques ou de cultures et, lorsque cela est possible, le coût public par m<sup>3</sup> d'eau économisé.

**Face au dérèglement climatique, il ne suffit plus d'adapter l'eau à l'agriculture : nous devons adapter l'agriculture à l'eau disponible.**

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 18.08.2026

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Anna Perret (VER)
3. Ariane Morin (VER)
4. Claude Nicole Grin (VER)
5. David Raedler (VER)
6. Géraldine Dubuis (VER)
7. Jean Valentin de Saussure (VER)
8. Kilian Duggan (VER)
9. Laurent Balsiger (SOC)
10. Muriel Thalmann (SOC)
11. Nathalie Jaccard (VER)
12. Oleg Gafner (VER)
13. Pierre Zwahlen (VER)
14. Rebecca Joly (VER)
15. Sébastien Humbert (V'L)
16. Sébastien Kessler (SOC)
17. Sylvie Podio (VER)
18. Théophile Schenker (VER)
19. Yannick Maury (VER)
20. Yolanda Müller Chabloz (VER)
21. Yves Paccaud (SOC)